

« Le e-commerce n'est pas seulement une plateforme d'achat, c'est un moyen de participer financièrement à notre développement et d'inciter nos acheteurs en ligne à venir rencontrer nos équipiers dans nos cafés-restaurants. »

PAROLE DE LAURÉAT

AUDE BOURGEOIS, DIRECTRICE GRAINS ET CAPSULES, RESPONSABLE E-COMMERCE CAFÉ JOYEUX – PRIX ÉCO-RESPONSABLE DU GRAND PRIX FAVOR'I DU E-COMMERCE 2022

Pouvez-vous nous rappeler la mission, un peu particulière, de votre entreprise ?

Aude Bourgeois : Né en 2017 à Rennes, Café Joyeux est la première famille de cafés-restaurants qui emploie et forme des personnes en situation de handicap mental ou cognitif. Notre mission est de proposer du travail à ces personnes, souvent exclues, et de leur redonner confiance en remettant la différence au cœur des centres-villes et de nos vies. L'objectif de cette démarche, lancée par Yann Bucaille-Lanrezac, fondateur des Cafés Joyeux, est de rendre le handicap visible et de porter un regard positif sur la différence. Aujourd'hui, plus de 80 équipiers joyeux travaillent dans nos huit cafés-restaurants à Rennes, Paris, Bordeaux, Lyon et Lisbonne, en attendant l'ouverture de nouveaux points de vente dans les autres grandes villes de France.

En quoi votre activité de e-commerce est-elle écocitoyenne ?

A. B. : Face à l'enthousiasme suscité par notre démarche, beaucoup de consommateurs nous ont demandé comment soutenir notre projet. C'est ce qui nous a conduits à lancer notre propre marque de café, que nous vendons en ligne et que les adhérents de la Fevad peuvent acheter en se rendant sur notre site www.cafejoyeux.com. L'intégralité des bénéfices liés aux ventes est directement réinvestie dans l'ouverture de nouveaux cafés-restaurants. Notre activité de e-commerce est ainsi pleinement au service de notre mission solidaire et sociale. Pour notre café de spécialité, nous avons aussi fait appel à un torréfacteur artisanal, qui garantit un certain niveau de revenu aux producteurs de grains, et à une entreprise de logistique également engagée dans l'inclusion, avec des emballages 100 % recyclables pour les cafés moulus et en grains.

Que représente pour vous le Prix Éco-responsable Favor'i E-commerce ?

A. B. : Cette récompense est importante car elle prouve que l'on peut construire un modèle rentable en s'appuyant sur les différences et en développant l'inclusion. Pour nous, le digital est un moyen de poursuivre notre développement et, pour nos consommateurs, un moyen de soutenir notre initiative, y compris pour ceux qui ne disposent pas de Café Joyeux près de chez eux. C'est aussi la reconnaissance d'un modèle d'entrepreneuriat social qui permet à des personnes différentes d'apprendre un métier, de se former à travers notre propre CFA, de travailler en autonomie et de créer de la valeur.

Quel conseil donneriez-vous à des entreprises attirées par une mission écoresponsable ou citoyenne ?

A. B. : De plus en plus de consommateurs ont envie de soutenir des projets écoresponsables ou de consommer différemment, en réalisant un acte citoyen et solidaire *via* leurs achats. Pour une entreprise qui souhaite s'investir dans une telle mission, il est important de construire son projet autour et au service de cette mission pour que le bénéfice soit vraiment visible pour les consommateurs. Lorsque les clients entrent dans nos cafés-restaurants, ils sont immédiatement au contact de nos équipiers. La différence se voit et on n'hésite pas à l'afficher ! ■

